

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)

ENTRE 20 000 ET 50 000 HABITANTS



Ville de Couëron

Elaboration et suivi de la mise en œuvre du plan vélo communal de la ville de Couëron

La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

La collectivité/métropole participe à un programme

☐

OUI

☒

NON

THÈMES

MOBILITÉ

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

En juin 2024, la ville de Couëron a adopté son premier plan vélo communal. Il a pour ambition d'agir sur tous les leviers disponibles pour favoriser la pratique cyclable.

Un premier plan d'action sur la période 2024/2028 a été élaboré en collaboration avec Nantes Métropole. Il est le fruit d'un diagnostic partagé avec les Couëronnais, et d'une élaboration en concertation avec des acteurs associatifs du territoire (contribution en ligne, atelier, instance participative, ...).

Il se décline en 32 actions visant à déployer un système vélo sur le territoire.

La création d'une nouvelle instance participative : le comité de suivi du plan vélo, constitué de représentants associatifs et de citoyens est chargé désormais de suivre la mise en œuvre des engagements pris par la Ville et Nantes Métropole. L'instance poursuit également sa participation aux projets en cours de réalisation.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Les enjeux de transition écologique imposent de réduire l'impact carbone de nos déplacements et, de ce fait, de limiter le recours à la voiture individuelle en incitant à privilégier autant que possible, d'autres modes de déplacements, en particulier le vélo.

Depuis de nombreuses années, la ville de Couëron, en collaboration avec Nantes Métropole, développe les mobilités actives sur le territoire : plan communal des déplacements doux, programme d'écomobilité scolaire, animations d'information et de sensibilisation à la mobilité, schéma directeur des itinéraires cyclables métropolitains...

En 2023, pour rendre d'avantage désirable et accessible la pratique cyclable sur son territoire, la Ville, a décidé de se doter d'un plan vélo communal.

Elle s'est appuyée sur une démarche participative tout au long de son élaboration afin de garantir un équilibre entre les attentes et besoins des habitants et les spécificités du territoire. Cette démarche permet également de favoriser l'émergence d'une « culture vélo couëronnaise » partagée avec les habitants et acteurs du territoire, enjeu tout aussi crucial que les aménagements des espaces publics pour engager le territoire dans les transitions nécessaires en matière de mobilité.

Cette démarche participative a débuté en amont et pendant la phase de diagnostic, a continué en phase d'élaboration du plan d'action avec les associations locales et se poursuit actuellement en phase de mise en œuvre.



En effet, en juin 2024, la ville de Couëron a adopté son premier plan d'action 2024/2028 et a décidé de poursuivre la participation citoyenne pour le suivi de la mise en œuvre du programme d'action via un comité de suivi du plan vélo. Depuis 2025, une instance composée de citoyens et de représentant associatifs suit la réalisation des engagements pris au plan vélo et poursuit l'enrichissement des projets.

Les mobilités étant une compétence métropolitaine, le Plan vélo Communal a été élaboré en partenariat avec Nantes Métropole qui participe également à sa mise en œuvre. Elus et techniciens métropolitains ont ainsi été intégrés aux instances de gouvernance du projet pour assurer une étroite collaboration entre la Ville et la Métropole et garantir la faisabilité des actions programmées.

Le plan vélo 2024/2028 de la Ville est constitué de 30 actions qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

- Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global
- Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique en adéquation avec un réseau cyclable efficient
- Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

Tous les documents produits ainsi que les contributions citoyennes sont consultables en ligne soit sur le site de la Ville, soit sur la plateforme participative Couëron c'est vous.

- <https://coueroncestvous.ville-coueron.fr/dialog/plan-velo-coueron>
- <https://coueroncestvous.ville-coueron.fr/dialog/comite-de-suivi-plan-velo>
- <https://www.ville-coueron.fr/cadre-de-vie/se-deplacer/a-pied-et-a-velo/plan-velo/>

Des outils de vulgarisation ont également été produits par le service communication de la Ville (livret pédagogique, affichage, ...) afin d'en garantir la compréhension par tous.

L'ensemble du projet a été réalisé en interne sans recours à des prestataires (excepté pour l'impression des outils de communication). Le coût total du projet d'élaboration du plan vélo n'a pas été évalué à ce jour mais concerne essentiellement du temps agent et de la production d'outils de communication.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

La participation citoyenne à l'élaboration du plan d'action 2024/2028 s'est déroulée en 3 étapes :

- **Compilation de l'ensemble des données issues des démarches participatives menées depuis 2019 dans le pré-diagnostic** : Les habitants de Couëron ont été invités à s'exprimer sur la pratique cyclable à Couëron à de multiples reprises en amont de l'élaboration du Plan vélo. Ces démarches de dialogue citoyen ont été organisées dans le cadre de projets variés sans cibler spécifiquement la pratique cyclable ce qui a permis une mobilisation large d'habitants sans forcément d'engagement particulier pour la thématique.

8 démarches ont été recensées entre 2019 et 2022 : Rdv de quartier, diagnostic ville amie des aînés, enquête de satisfaction de quartier, réunion publique dans le cadre de l'élaboration d'un plan guide d'aménagement du centre-ville, mais également enquête mobilité auprès de parents d'élèves d'une école élémentaire ou bien auprès des salariés de la zone d'activité au nord de la commune, toutes ces démarches ont permis de recueillir des avis citoyens de public variés (âges, typologie, usages, ...) aux préoccupations différentes sur le territoire. Cette première phase de synthèse des contributions citoyennes antérieures au projet a permis d'enrichir dès l'élaboration du pré-diagnostic l'analyse technique du territoire par la maîtrise d'usage des citoyens.

- **Partage du diagnostic réalisé** : Afin de s'assurer que les conclusions du diagnostic soient partagées avec les couëronnais, la Ville a proposé aux habitants du territoire de réagir aux 12 principales analyses du territoire. Au dernier trimestre 2023, sous forme d'une consultation en ligne sur Couëron c'est vous et d'un atelier participatif en présentiel à l'aide d'une exposition et de fiches d'expression, 315 contributions citoyennes ont été déposées et intégrées au diagnostic.
- **Elaboration du plan d'action** : En parallèle de la démarche auprès des citoyens, 12 partenaires associatifs ont rejoint un comité associatif du plan vélo pour accompagner la Ville du partage du diagnostic à l'élaboration du plan d'action.

3 séances d'ateliers ont permis de faire émerger les propositions d'actions qui ont constitué la base de réflexion du plan d'action 2024/2028

Les services de la Ville et de Nantes Métropole ont ensuite élaboré le plan d'action à partir des propositions citoyennes exprimées en phase de diagnostic et des propositions du comité associatif.

Suite à l'adoption du plan d'action lors du Conseil municipal de juin 2024, un temps festif grand public a permis de célébrer la mise en œuvre de ce plan vélo. Le 21 septembre 2024, 500 personnes ont ainsi participé à un après-midi autour du vélo avec spectacles, ateliers de contrôle et réparation de vélos, parcours enfant, conseils et marquage vélo ... et découverte du plan vélo et du livret pédagogique à destination du grand public.

A la suite de l'appel à volontariat lancé fin 2024, le comité de suivi du plan vélo a été installé. Constitué de 5 représentants associatifs et 9 citoyens, cette nouvelle instance suit depuis janvier 2025 la mise en œuvre du plan vélo et accompagne, par leur maîtrise d'usage l'approfondissement des actions programmées et en cours de mise en œuvre. Les travaux de l'instance sont de 2 ordres :

- Un suivi des engagements via une grille d'indicateur de suivi présentée chaque année aux membres de l'instance
- Des travaux en ateliers sur des projets d'actualité (un aménagement sur l'espace public, un projet de sensibilisation ...).

Dernièrement, le comité de suivi a par exemple travaillé sur les lieux et dispositifs de stationnement vélo adaptés aux usagers permettant d'exprimer les besoins spécifiques des usagers par typologie de stationnement (aux abords des écoles, dans les équipements sportifs, aux abords des commerces, ...).

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

*** parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.**

De nombreuses démarches participatives avaient été entreprises en amont de l'élaboration du plan vélo, il ne s'agissait donc pas de faire fi des expressions antérieures pour réenclencher une démarche de recueil des besoins. Le risque aurait été de décrédibiliser le dialogue citoyen mené sur le territoire. Il s'agissait donc de partager avec les citoyens l'analyse de la Ville de ces contributions pour garantir que leur interprétation était bien exacte.

Ces interrogations sur la pratique cyclable ayant été menées dans le cadre de projets variés, il a permis à des publics plus éloignés de la thématique de s'exprimer sur le sujet (seniors, ...)

Durant la phase d'élaboration du plan d'action, la Ville a désiré proposer plusieurs espaces de participation afin de garantir l'expression du plus grand nombre (en ligne sur la plateforme Couëron C'est vous, en réunion publique ou en atelier participatif).

La proposition de contribution en ligne a permis à tous les points de vue de s'exprimer librement.

LA DÉMARCHE

La proposition de contribution en ligne a permis à tous les points de vue de s'exprimer librement. Le recueil de contributions individuels sans partage collectif était également volontaire afin de mesurer la sensibilité des citoyens aux mobilités douces mais également mesurer la dépendance à la voiture encore importante dans une ville de seconde couronne de Métropole. L'ajout d'un espace collectif avec le comité de suivi associatif puis associatif et citoyen a permis en parallèle d'avancer sur une vision commune à porter sur le territoire.

La démarche participative engagée avait également pour but de faire émerger une « culture vélo » sur le territoire et faciliter le passage à l'action partenariale.

Les fruits de ces démarches participatives peuvent déjà être observés avec par exemple la création d'une antenne couëronnaise de l'association Place au Vélo ou l'élaboration de partenariats avec des associations non spécialisées dans la pratique cyclable : partenariat avec les centres sociaux-culturels pour des soirées d'animations, de stands de réparations, avec les associations de parents d'élèves pour des actions de sensibilisation dans les écoles ...

En phase de mise en œuvre et pour chaque projet programmé au plan d'action du plan vélo, l'exigence participative demeure. Elle doit être adaptée à chaque projet. C'est le cas par exemple de la mise en œuvre du Savoir Rouler à l'école qui a démarré dès l'adoption du plan vélo par une phase expérimentale partagée avec les directeurs et enseignants de toutes les écoles primaires, et de l'évaluation en cours des expérimentations partagée avec les parties prenantes : enseignants, animateurs périscolaires, parents d'élèves et également les élèves.

RETOURS

** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?*

La démarche citoyenne dans le cadre du plan vélo n'a pas été spécifiquement évaluée. Elle est cependant celle qui a comptabilisé le plus de contributions en ligne depuis la mise en place de Couëron c'est vous démontrant d'un fort intérêt pour la thématique.

Particulièrement transversal, le plan vélo a nécessité le partage avec la quasi-totalité des directions de la collectivité avant de valider le plan d'action ce qui a permis de partager les enjeux de participation citoyenne et les bénéfices d'une expression citoyennes.

Le suivi participatif du plan vélo avec le comité de suivi propose une des premières démarches évaluatives partagées avec les acteurs du territoire menée par la Ville. Elle permet à la Ville de se structurer sur ces enjeux évaluatifs non encore mise en œuvre systématiquement.



LA DÉMARCHE

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

La réalisation d'une grille d'indicateurs partagés et son suivi pluriannuel seront évalués à mi-parcours du plan d'action (2026) et en fin de plan d'action (2028) pour en mesurer la pertinence et l'efficacité.

De manière plus large, la démarche participative du plan vélo a été intégrée à l'analyse globale des démarches dialoguées de la collectivité.

La Ville poursuit en effet sa structuration des démarches dialoguées depuis 2022 avec une démarche d'animation interne transversale entre pilotes de projets intégrant des démarches participatives et un groupe de travail d'élus qui approfondit progressivement les questions de dialogues citoyens.

Des bilans annuels et bilans de mandat sont réalisés depuis 2023 ou en cours de réalisation.

COMMENTAIRES LIBRES

Lors d'un transfert de documents informatiques dans le cadre d'une refonte de l'organisation des documents produits par la collectivité vers une nouvelle solution informatique, le rapport de consultation analysant les 315 contributions et leur intégration dans le plan d'action a été perdu. Il a néanmoins pu être partagé en interne mais n'a pu être mis en ligne et porté à connaissance de la population et en particulier des contributeurs. Au vu du travail conséquent qu'il représentait, il a été choisi de ne pas le rerédiger.

Ce problème informatique explique l'absence de document conclusif de la démarche dialoguée en phase d'élaboration du plan vélo.